



BETTERAVES :

La cercosporiose continue sa progression.
La teigne est toujours présente.

COLZA:

Stade: début de croissance dynamique, semis encore en cours.

Limaces : faible présence - poursuivre la surveillance des pièges.

Altises : risque majoritairement faible mais présence en augmentation avec quelques morsures.

BETTERAVES

Betteraves : 31 parcelles observées cette semaine.

BIOAGRESSEURS

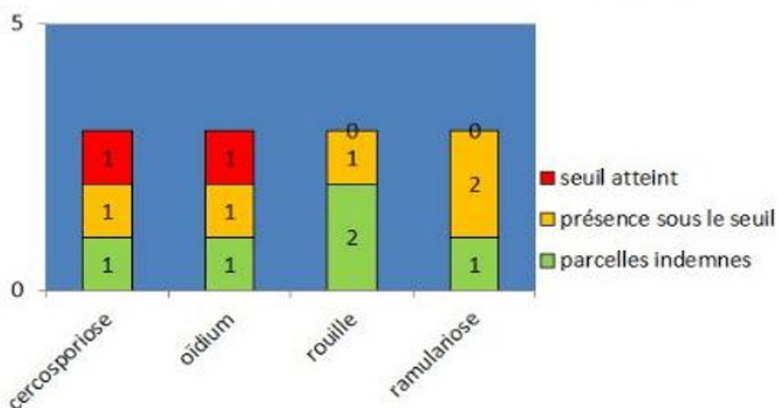
Maladies foliaires

Cette semaine, 1 parcelle non protégée a atteint le seuil de risque en cercosporiose, et 1 le seuil indicatif de risque oïdium. La rouille et la ramulariose sont observées sans atteindre le seuil de risque.

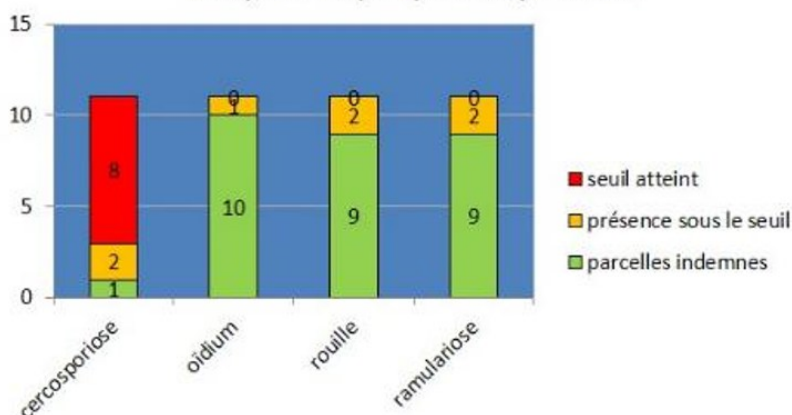
8 parcelles ont atteint le seuil de risque en cercosporiose pour une deuxième protection. La rouille, l'oïdium et la ramulariose sont observées sans atteindre le seuil de risque.



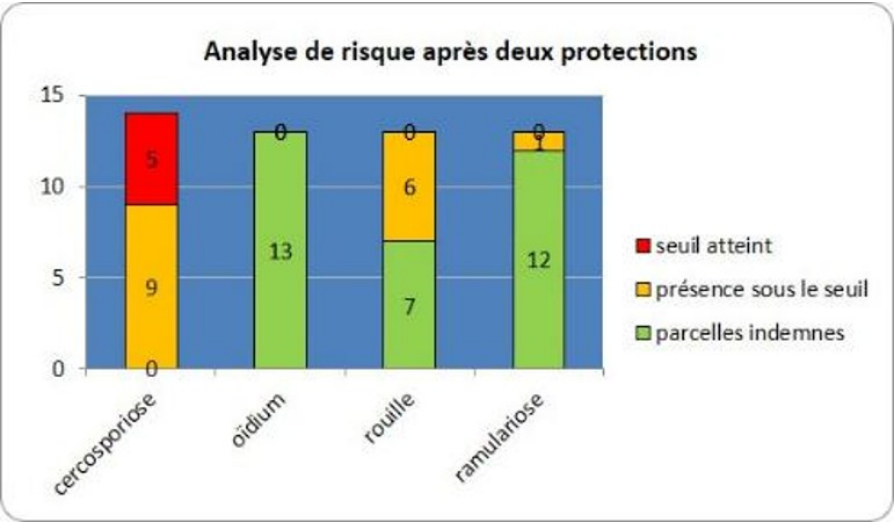
Analyse de risque sans protection - Après le 15/08



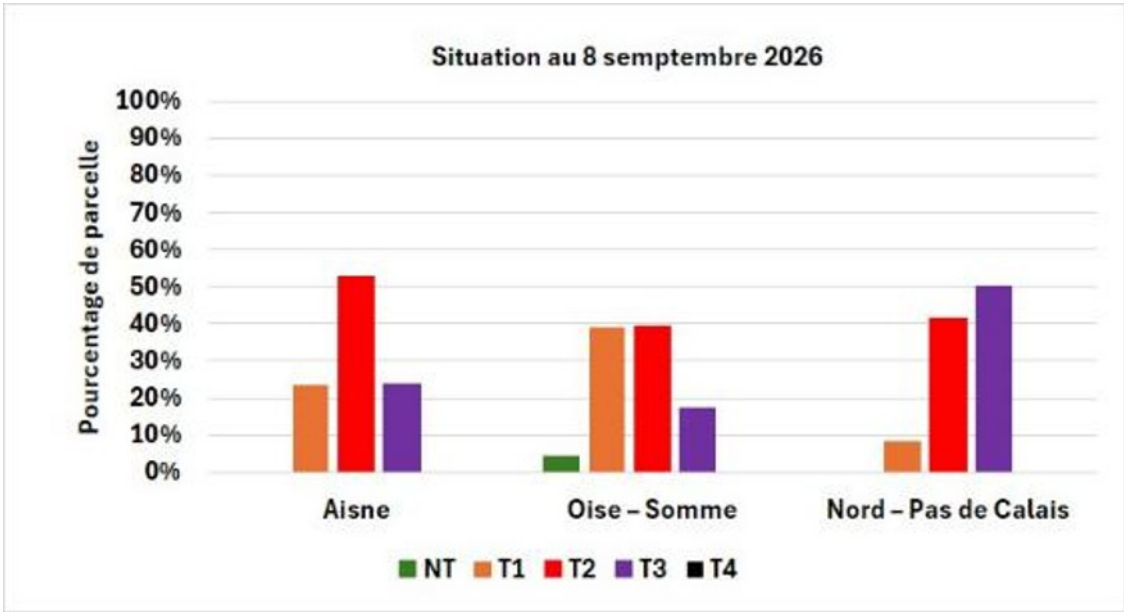
Analyse de risque après une protection



5 parcelles atteignent le seuil de risque cercosporiose pour une troisième protection.



Répartition régionale du niveau de seuil atteint :



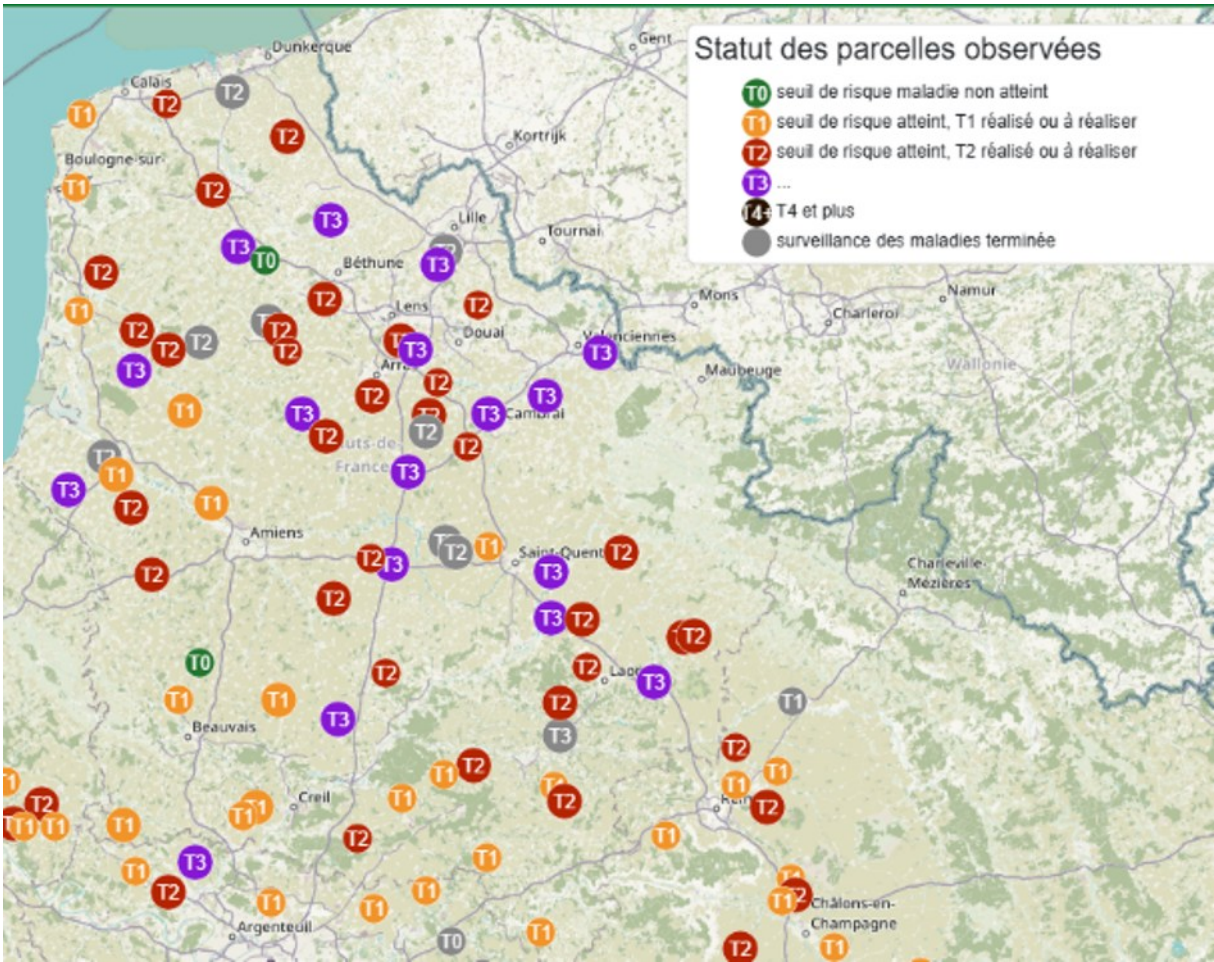
La baisse des températures et le retour des précipitations observés dans la région la semaine dernière ont été très favorables à l'évolution de la cercosporiose.

2% des parcelles de la région restent sans protection, 23% sont au T1, 44% au T2 et 31% au T3.



À ce jour, la situation des maladies foliaires est très différente d'une parcelle à l'autre, l'observation est indispensable avant toute prise de décision.

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB, lien : <https://alerte.itbfr.org/maladies/>



Maladies	Régions	T1	T2	T3-T4
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection après la mi-août				
Oïdium	30 %	Pas de T2	Pas de T3	
Rouille	40 %	Pas de T2	Pas de T3	
Cercosporiose	20 %	25 %	Pas de T3	
Ramulariose	20 %	25 %	Pas de T3	

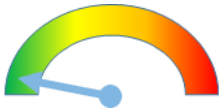
Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

L'analyse de risque actuelle doit prendre en compte en plus de la (des) maladie(s) présentes, la date de récolte prévue et la sensibilité variétale aux maladies.

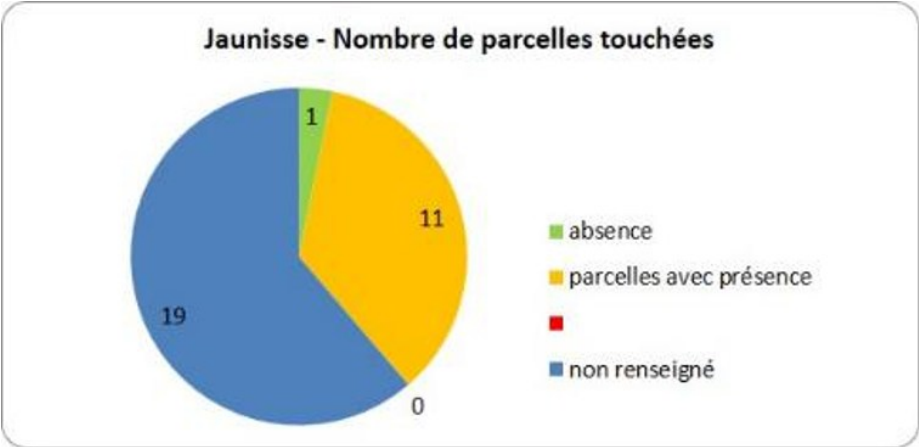
Tableau des préconisations pour l'arrêt des interventions :

	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Maladie observée oïdium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Maladie observée cercosporiose / ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} quinzaine de septembre	

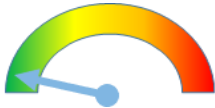
Jaunisse



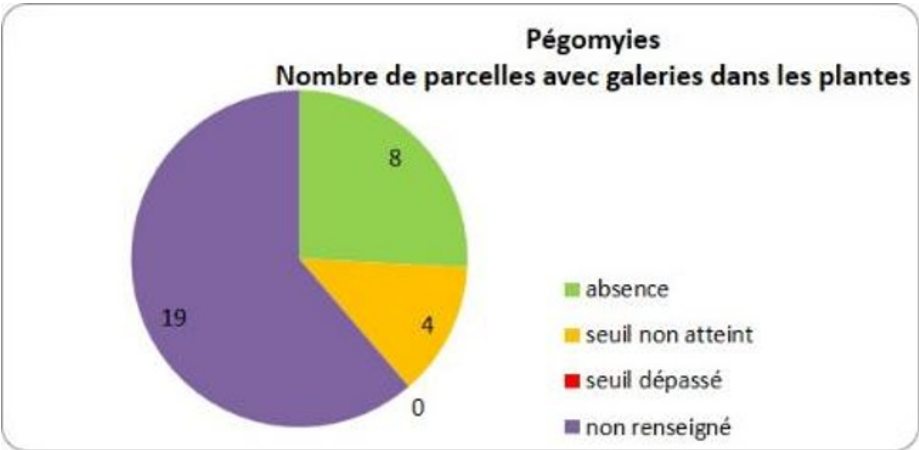
Les symptômes de jaunisse sont signalés sur 11 parcelles. Les surfaces touchées restent majoritairement faibles. **Aucune solution possible dès l'apparition des symptômes.**



Pégomyies

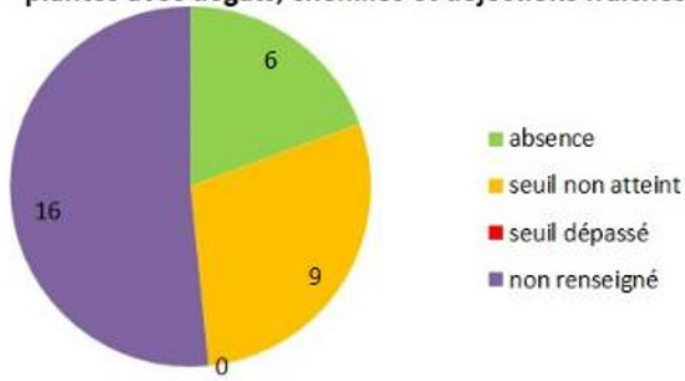


Les pégomyies sont signalées sur 4 parcelles sans atteindre le seuil indicatif de risque.



Noctuelles défoliatrices

Noctuelles défoliatrices - Nombre de parcelles avec plantes avec dégâts, chenilles et déjections fraîches



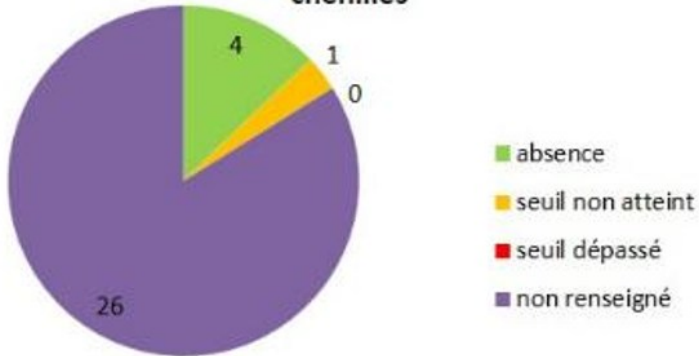
Les noctuelles défoliatrices sont signalées sur 9 parcelles sans atteindre le seuil indicatif de risque.



Noctuelles défoliatrices (photo ITB)

Teignes

Teignes - Nombre de parcelles avec dégâts frais et chenilles



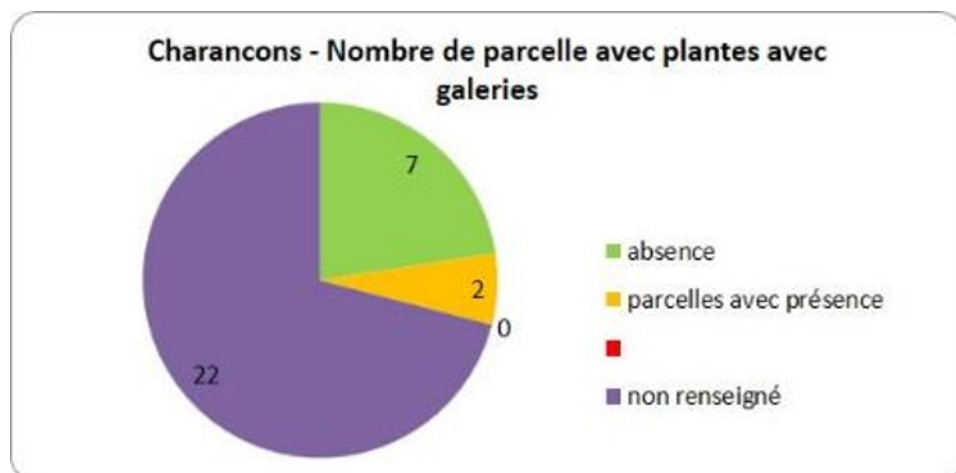
La présence de teignes est observée sur une parcelle sans atteindre le seuil indicatif de risque de 10 % de plantes touchées avec présence de chenilles ou de dégâts frais.



Dégâts de teignes (photo ITB)



Chenille de teigne (photo ITB)



Des galeries de charançons sont observées dans 2 parcelles (sud de l'Aisne) cette semaine. Les dégâts ne sont visibles qu'en sectionnant le collet des betteraves. A ce jour, il n'existe pas de méthode efficace de lutte contre le *Lixus juncii*.



Galleries de charançons (photo ITB)

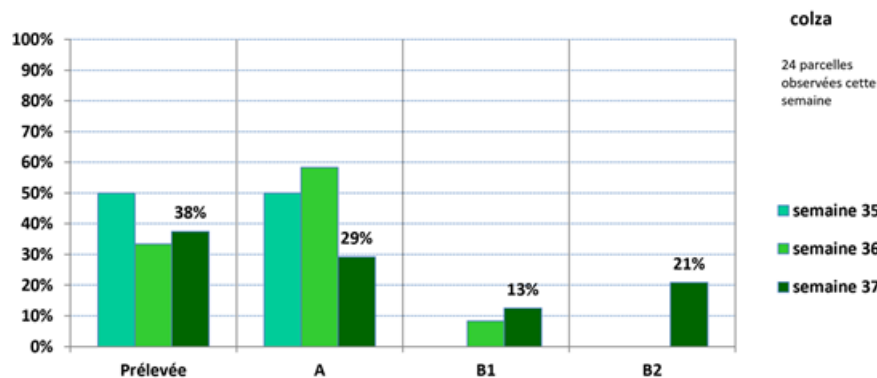
COLZA

Stades:

24 parcelles ont été renseignées cette semaine.

- ☞ **9 parcelles** (38%) sont au stade **semis-prélevée** ;
- ☞ **7 parcelles** (29%) sont au stade **cotylédons (A)**.
- ☞ **3 parcelles** (13%) est au stade **1 feuille (B1)**.
- ☞ **5 parcelles** (21%) est au stade **2 feuilles (B2)**.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Colza au stade B2 (M. Roux Duparque - CA02)

Des semis sont encore en cours. Les conditions actuelles (température chaude et retour de l'humidité) sont favorables à une levée rapide et à un début de croissance vigoureux.

LIMACES: faible présence



Sur l'ensemble des parcelles observées cette semaine, deux parcelles présentent des dégâts de limaces, avec respectivement **1 % de surface foliaire détruite dans le Pas-de-Calais** et **2 % dans l'Oise**.

Les conditions actuelles, associées aux épisodes de canicule passés, tendent à **réduire le risque limaces**. Il convient néanmoins de **maintenir une surveillance régulière**, notamment par le piégeage et l'observation des dégâts sur la culture. **La période de risque s'étend de la levée (voire, dans certains cas, dès la germination des graines) jusqu'au stade 3-4 feuilles**.

Rappel sur la méthode de piégeage et d'évaluation du risque :

Evaluation du risque:

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les, en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.

Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf. tableau ci-dessous).



Dispositif de piégeage limaces
(M. Roux Duparque CA02)

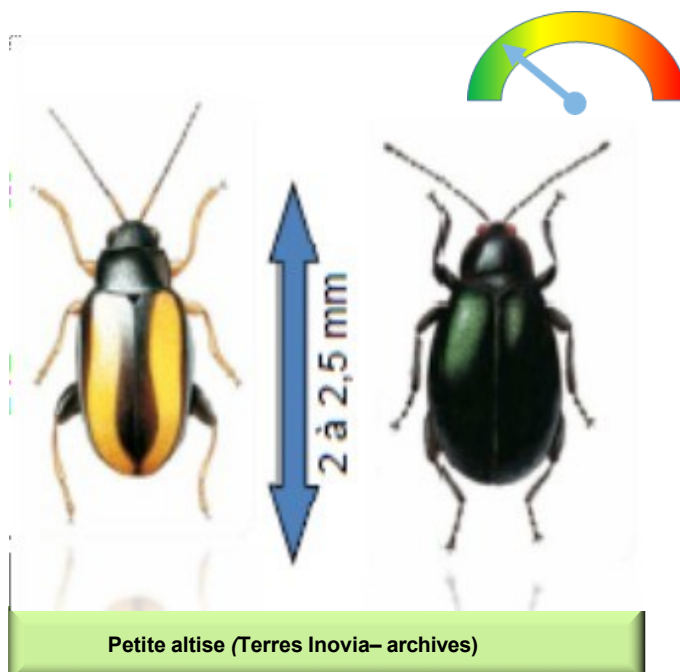
Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
Type de sol		
Sable	Moyen	
Limon	Elevé	
Argile	Très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
Gestion des résidus		
Exportation des résidus de récolte	Faible	
Présence importante de résidus	Très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
Travail du sol		
Labour	Faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	Très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	Très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	Faible	Réduction des interstices
Qualité des semis		
Lit de semences pailleux	Elevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	Elevé	Abri pour les limaces

- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

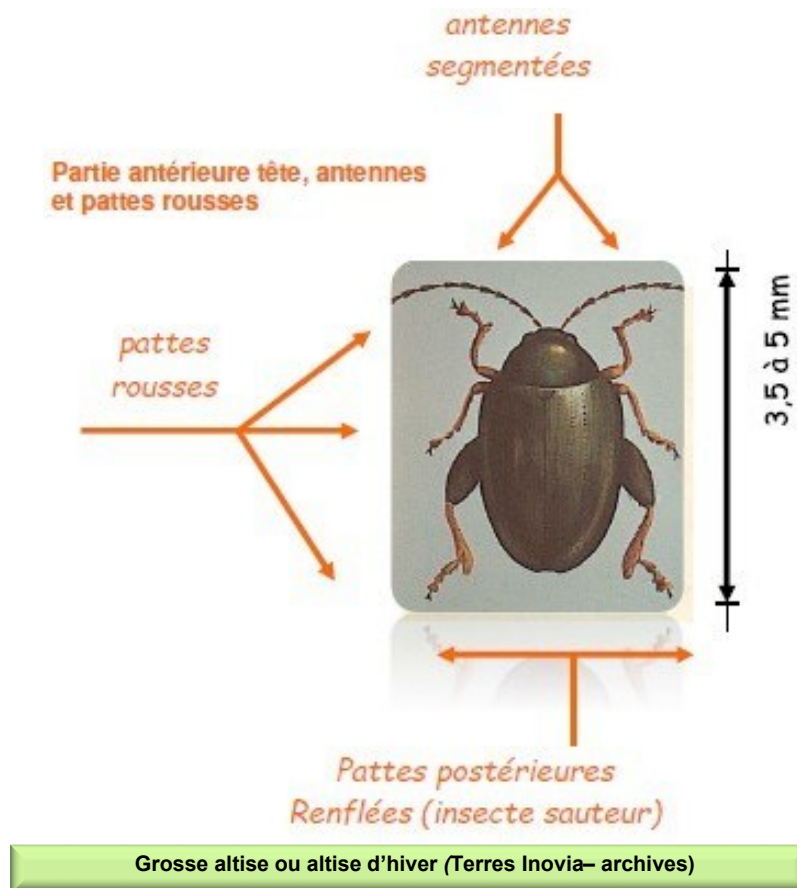
ALTISES ADULTES: risque majoritairement faible mais présence en augmentation avec quelques morsures

On rencontre 2 types d'altises sur colza:

- La **grosse altise (altise d'hiver)** de 3 à 5 mm : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- La **petite altise (altise des crucifères)** de taille réduite (2 à 2,5 mm) : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).



Petite altise (Terres Inovia– archives)



Cette semaine, des adultes de grosses altises ont été observés dans **3 cuvettes**, pour un total de **5 individus piégés**. Une cuvette a également permis de capturer **un adulte de petite altise**.

La fréquence et l'intensité des morsures sont **en augmentation par rapport à la semaine précédente**. Des morsures ont été observées dans **9 parcelles**, sur **1 à 75 % des plantes** (moyenne : **19,4 %**), avec une surface foliaire détruite comprise entre **1 et 10 %** (moyenne : **2,4 %**).

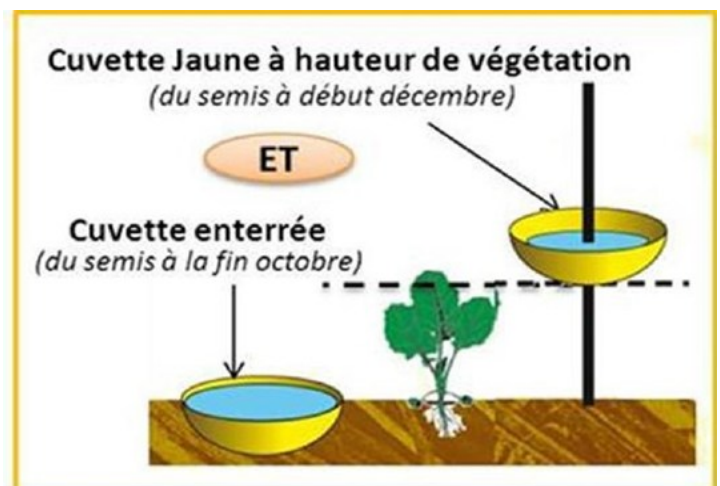
La période à risque s'étend **de la levée jusqu'au stade 3 feuilles inclus**. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **8 plantes sur 10 présentent des morsures et que 25 % de la surface foliaire est consommée***. Les stades les plus jeunes sont les plus sensibles aux attaques.

Avec la remontée des températures, **l'activité de ces ravageurs est à surveiller**.

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasi- ment au jour le jour pour bien appréhender le risque

Rappel: pensez à la cuvette jaune pour les altises :

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) **ET** une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

PUCERONS VERTS:

Deux parcelles attestent de la présence de **pucerons verts du colza**, avec respectivement **5 % de plantes porteuses dans le Pas-de-Calais** et **10 % dans la Somme**.



La période à risque s'étend **jusqu'au stade 6 feuilles inclus, ou pendant les 6 premières semaines de végétation**. Le seuil indicatif de risque est fixé à **20 % de pieds porteurs**.

Le **choix variétal constitue le levier le plus efficace** pour limiter les dégâts liés à ce ravageur.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latre - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, G. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gesech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 80, Jourdain, KWS, La Fiandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Tomovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporté, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratsel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

Financé dans le cadre de la stratégie Ecophyto
GOUVERNEMENT
Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Écologie



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Terres
Inovia
Institut Technique
de la Betterave



INRAE
AGRICULTURES
ET TERRITOIRES

